

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014  
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa  
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel  
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent  
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40  
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30  
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal  
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit  
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric  
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40  
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre  
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

**EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - prestations topographiques pour les études et les travaux du réseau de transports en commun en site propre - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature**

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La communauté urbaine de bordeaux fait régulièrement réaliser des prestations topographiques pour les études et les travaux du réseau de transport en commun en site propre.

Pour mener à bien sa mission, la Communauté Urbaine de Bordeaux dispose du marché M120398U – prestations topographiques liées à la 3e phase du réseau de TCSP notifié le 19 janvier 2012 pour une durée de 4 ans. Lors de la passation de ce marché le tracé des lignes n'était pas encore défini avec exactitude, les services communautaires ne pouvaient pas connaître avec précision l'étendue des besoins.

Le montant maximum de ce marché est atteint.

Il est donc nécessaire de procéder à un appel d'offres ouvert, avec publication au niveau européen, en application des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics afin de permettre la réalisation des prestations topographiques au terme du marché en cours, dans le cadre de la 3e phase du réseau de tramway, y compris pour le réseau existant et pour tout type de projet TCSP.

Le volume et le rythme des prestations topographiques à venir ne peut pas être déterminé avec précision.

Aussi les services communautaires ont établi un dossier de consultation en vue de la dévolution d'un marché à bons de commande avec un minimum de 350 000 € h.t et un maximum de 1 400 000 € h.t. sur 4 ans conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

Le montant annuel du marché était estimé à 285 600 € ht (soit 342 720,00 € TTC).

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 19 juin 2014, a décidé d'attribuer le marché correspondant au groupement PARALLELE 45 (Mandataire) /

Selarl ABAC / Sarl GEOSAT / Selarl AGEO Conseils / Sarl CERCEAU / Cabinet CAZENAVE / Sarl SAUGEX / Sarl GEO-AQUITAINE / Sarl ANDRE/PETUAUD-LETANG, pour un montant annuel estimé de 215 156 € HT (soit 258 187,20 € TTC).

Le marché est conclu à prix unitaires.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget annexe transport des exercices 2014 et suivant, chapitre 20 compte 2031 CRD KD, opérations des programmes 31P121 « TCSP Phase 3 » - Opérations 31P121O001 « Ligne D » / 31P121O002 « Tram-train du Médoc » / 31P121O006 « Actions communications Tramway Phase3 » / 31P121O007 « Maintenance » / 31P121O008 Extensions A B C » et 05P060 - Opérations 05P060O005 « itinéraires intercommunaux ».

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du code général des collectivités territoriales, le projet de marché est mis à la disposition des conseillers communautaires à l'Hôtel Communautaire – Direction de la Commande Publique – 3<sup>ème</sup> étage.

Par conséquent, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le groupement PARALLELE 45 (Mandataire) / Selarl ABAC / Sarl GEOSAT / Selarl AGEO Conseils / Sarl CERCEAU / Cabinet CAZENAVE / Sarl SAUGEX / Sarl GEO-AQUITAINE / Sarl ANDRE/PETUAUD-LETANG.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code des marchés publics, et notamment ses articles 33,57 à 59 et 77,

**VU** le projet de marché mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT,

**VU** la décision de la commission d'appel d'offres en date du 19 juin 2014 attribuant le marché au groupement PARALLELE 45 (Mandataire) / Selarl ABAC / Sarl GEOSAT / Selarl AGEO Conseils / Sarl CERCEAU / Cabinet CAZENAVE / Sarl SAUGEX / Sarl GEO-AQUITAINE / Sarl ANDRE/PETUAUD-LETANG.

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT :**

Que le maximum du marché M120398U – prestations topographiques liées à la 3e phase du réseau de TCSP est atteint ;

Qu'afin de permettre la réalisation des prestations topographiques au terme du marché en cours, il a été organisé une consultation par la voie d'un appel d'offres européen ;

Que par sa décision en date du 19 juin 2014 la commission d'appel d'offres a attribué le marché portant prestations topographiques pour les études et les travaux du réseau de transports en commun en site propre au groupement PARALLELE 45 (Mandataire) / Selarl ABAC / Sarl GEOSAT / Selarl AGEO Conseils / Sarl CERCEAU / Cabinet CAZENAVE / Sarl SAUGEX / Sarl GEO-AQUITAINE / Sarl ANDRE/PETUAUD-LETANG ;

Qu'il y a lieu d'autoriser M. le Président à signer le marché avec cette entreprise.

## DECIDE

**Article 1** : Le projet de marché mis à disposition des élus est approuvé.

**Article 2** : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché avec le groupement PARALLELE 45 (Mandataire) / Selarl ABAC / Sarl GEOSAT / Selarl AGEO Conseils / Sarl CERCEAU / Cabinet CAZENAVE / Sarl SAUGEX / Sarl GEO-AQUITAINE / Sarl ANDRE/PETUAUD-LETANG qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant annuel estimé de 215 156 € HT (soit 258 187,20 € TTC).

**Article 3** : Les dépenses relatives aux bons de commande seront imputées sur les crédits ouverts au budget annexe transport des exercices 2014 et suivant, chapitre 20 compte 2031 CRD KD, opérations des programmes 31P121 « TCSP Phase 3 » - Opérations 31P121O001 « Ligne D » / 31P121O002 « Tram-train du Médoc » / 31P121O006 « Actions communications Tramway Phase3 » / 31P121O007 « Maintenance » / 31P121O008 Extensions A B C » et 05P060 - Opérations 05P060O005 « itinéraires intercommunaux ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2014

M. MICHEL LABARDIN